

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DAC 93 Subvention (150.000 euros) et convention avec l'association Orchestre des Concerts Lamoureux (11e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec l'association Orchestre des Concerts Lamoureux une convention annuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention annuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 150.000 euros est attribuée à l'association Orchestre des Concerts Lamoureux, Usine Springcourt 5, passage Piver, 75011 Paris, au titre de l'année 2015. 2015_01584 Simpa : 20317.

Article 3 : La dépense correspondante soit 150.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO